



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 17 JANVIER 2023 À 19 H

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du Règlement numéro 605-2023 concernant l'imposition des taxes générales sur la valeur foncière pour l'année 2023
2. Adoption du Règlement numéro 606-2023 concernant les services municipaux d'aqueduc et d'égout
3. Adoption du Règlement numéro 607-2023 établissant la tarification pour la gestion des matières résiduelles
4. Groupement Forestier Rocher Percé inc. – Demande d'autorisation de déneigement de la route Pomerleau au cours de l'hiver 2023

PÉRIODE DE QUESTIONS